

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la HAUTE-SAVOIE
ARRONDISSEMENT DE BONNEVILLE

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMANCY DU 18 MARS 2019

Etaient présents : MM. ROSNOBLET Patrick, DOLDO Dominique, DELAVENAY Chantal, VILLIERS Gérard, GILLIER Claudette, ANTHONIOZ-BLANC Marcel, TISSOT Joëlle, LEVET Pascale, BRAND Eric, UDRY Patrick, PAILLOUX Marie-Hélène, COHADE Mercedes, POUTEIL-NOBLE Béatrice, VIANDAZ Christophe, POURRAZ Fabrice.

Etaient représentés : DEVOS René qui donne pouvoir à ROSNOBLET Patrick et WALL Hélène qui donne pouvoir à GILLIER Claudette

Etait excusé : CARRIER Laurent.

Secrétaire de séance : Madame DELAVENAY Chantal

* * *

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Patrick ROSNOBLET, Maire, a tout d'abord approuvé le compte-rendu de la séance précédente, puis :

Fixé les taux des impôts locaux pour 2019 :

- Taxe d'habitation : 10,49 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 5,64 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 34,97 %

Décidé la reprise par anticipation du résultat de fonctionnement du budget de la commune 2018 au budget primitif 2019, d'un montant de 2 030 203,27 €.

Voté le budget primitif 2019 de la commune, qui s'équilibre en recettes et dépenses à :

- Section de fonctionnement : 2 913 800,00 €
- Section d'investissement : 3 800 100,00 €

Voté les subventions aux associations pour 2019, pour un montant total de 32 596 €.

Sollicité une subvention auprès du Conseil départemental de la Haute-Savoie au titre du contrat départemental d'avenir et de solidarité pour les travaux de réhabilitation partielle et d'extension de l'école élémentaire.

Sollicité une subvention auprès du SYANE dans le cadre de son appel à projet pour la rénovation énergétique des bâtiments publics pour les travaux de réhabilitation partielle et d'extension de l'école élémentaire.

Sollicité une subvention auprès du Conseil départemental de la Haute-Savoie au titre du contrat départemental d'avenir et de solidarité pour les travaux d'extension du cimetière.

Approuve les travaux de pose d'un abri sur l'arrêt de bus scolaire du chef-lieu.

Sollicité une subvention auprès du Conseil départemental de la Haute-Savoie au titre du contrat départemental d'avenir et de solidarité pour les travaux de pose d'un abri sur l'arrêt de bus scolaire du chef-lieu.

Confirmé la vente par la commune d'Amancy à l'Office Public de l'habitat de la Haute-Savoie des parcelles de terrain A n° 2682 (562 m²), 2684 (804 m²) et 2690 (1449 m²), au prix de 178 800 €, pour la construction de 25 logements locatifs aidés.

Décidé d'acquérir en VEFA un local à usage commercial de 141,74 m² au rez-de-chaussée du programme immobilier de 25 logements locatifs aidés porté par l'Office public de l'habitat de la Haute-Savoie, situé au chef-lieu le long de la route de Cornier, au prix de 1900 € HT le m².

Décidé d'acquérir la parcelle B n° 3306 située dans l'emprise de la route de Pierre Longue.

Décidé d'acquérir la parcelle agricole B n° 309 sise le long de la route de l'Hôpital.

Décidé de mettre à disposition de la SAFER les parcelles communales A n° 2639b, 2692, 2693 et B n° 2429 et 2432 dans les conditions fixées à l'article L142-6 du code rural, et **approuvé** la convention de mise à disposition à passer à cet effet

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 23h15.

Fait à AMANCY le 21 mars 2019.

Le Maire,

Patrick ROSNOBLET